



CONCOURS SAUT-CROSS

DIMANCHE 5 AOÛT 2018



REGLEMENT DU SAUT-CROSS D'ENTRAÎNEMENT DIMANCHE 4 AOÛT 2019

Il s'agit d'une épreuve d'entraînement en 2 phases :

1^{ère} phase : parcours de CSO

2^{ème} phase : parcours de terrain (cross)

Après avoir terminé son parcours de CSO, le jury redonne un départ au cavalier qui enchaîne sur un parcours de cross

Pour les épreuves 1 – 2 et 3

CSO : barème A au chrono selon le règlement de CSO

Temps : tout dépassement du temps accordé sera pénalisé d'un point par seconde ou fraction de seconde de dépassement.

Le jury peut autoriser un cavalier éliminé à terminer son parcours.

Le cavalier éliminé peut cependant prendre le départ au cross avec l'accord du jury.

CROSS

Chaque refus est pénalisé de 4 points.

Après 3 refus sur le même obstacle, le cavalier passe à l'obstacle suivant.

Un cinquième refus sur le parcours est éliminatoire.

Une chute du cavalier et/ou du cheval est éliminatoire

Temps : tout dépassement du temps accordé sera pénalisé d'un point par seconde ou fraction de seconde de dépassement.

Le jury peut autoriser un cavalier éliminé à terminer son parcours.

L'Épreuve No 4 est jugée selon le règlement des concours complets.

Le jury peut arrêter à tout moment un cavalier dont il juge le niveau d'équitation insuffisant ou un cheval dont il considère que la condition physique ou l'état n'est pas suffisant pour participer à la manifestation.

Il peut prendre toute décision qui lui semblera utile ou nécessaire en particulier quant à la sécurité. Ses décisions sont sans appel.

Un cheval peut participer au plus à 2 épreuves. S'il participe 2 fois à la même épreuve, cela doit être avec deux cavaliers différents. S'il est monté par le même cavalier, ce dernier ne pourra prétendre au classement que dans l'épreuve la plus difficile.

Par cavalier on entend cavalier ou cavalière.

Par cheval on entend cheval ou poney.

LE PORT D'UNE BOMBE OU CASQUE ET D'UNE PROTECTION DORSALE homologués EST OBLIGATOIRE. Les guêtres de cross sont autorisées.

Le port des éperons est facultatif, la cravache de saut est autorisée.

Le classement se fait au total des points des 2 phases. En cas d'égalité de points, c'est le résultat du cross qui départage. En cas de nouvelle égalité, c'est le CSO jugé au Barème A au chrono qui départage.